

CONSEILS D'ADMINISTRATION APRES LES AG DE 2021 : FEMINISATION DE L'OLD BOYS' CLUB ET ARRIVEE DISCRETE DES PROFILS RH



Isabelle Allemand, Bénédicte Brullebaut, Axe de recherche Finance,
 Gouvernance & RSE (BSB)

Dijon, juin 2021. **Statistiques après les AG 2021** du Baromètre de la Diversité dans les
 Conseils d'Administration, publié chaque année depuis 2014 par Burgundy School of Business
 (BSB).

Principaux enseignements :

- La diversité de genre est devenue naturelle dans la sélection des administrateurs
- Le rajeunissement des conseils d'administration n'est toujours pas engagé
- **Progression des profils RH (7%), grâce aux femmes nommées (16%)**
- **Plus de femmes déjà administratrices que d'hommes ayant cette expérience parmi les nouveaux nommés : le réseau des administrateurs, le old boys' club, confirme sa féminisation.**

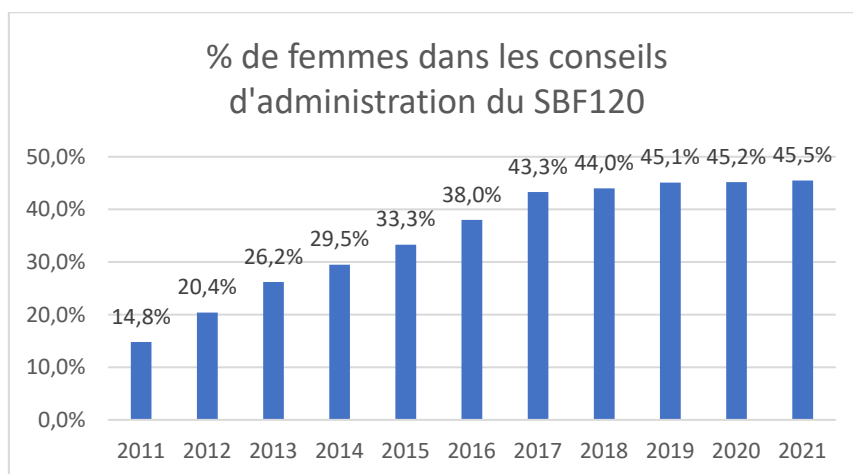
L'étude porte sur les conseils d'administration de **115 sociétés du SBF 120** (5 n'ont pas encore
 communiqué sur les résolutions de leur assemblée générale qui se tient plus tard dans l'année).
 Les administrateurs représentant les salariés, hors du champ de la loi Copé Zimmermann, ne
 sont pas pris en compte dans l'étude.

Les taux de féminisation ci-dessous sont calculés pour les sociétés de droit français (car
 soumises à la loi), tandis que les profils des nouveaux administrateurs sont analysés sur
 l'ensemble des sociétés du SBF120.

	Nb de sociétés	Nb total d'administrateurs	Nb d'administratrices	Taux de féminisation	Nouveaux administrateurs
SBF120	115	1298	590	45,5%	152 (64 femmes, 88 hommes)
Dont françaises	104	1187	551	46,4%	

Une féminisation des conseils stabilisée

Quatre ans après l'entrée en vigueur totale de la loi Copé Zimmermann, le pourcentage moyen de femmes dans les conseils d'administration se stabilise à 45,5%.



Le **taux de féminisation** des conseils est de **46,4%** sur le sous-échantillon des sociétés de droit français du SBF 120 et de **35,1%** pour les sociétés étrangères, chiffre proche de 2020 (36%).

La diversité de genre dans le recrutement est devenue naturelle

Concernant les **nouveaux administrateurs nommés** aux assemblées générales de 2021, la **part des femmes est de 42%**, traduisant un traitement équilibré des candidats masculins et féminins. **38% des entreprises de droit français ont aujourd'hui 50% ou plus de femmes dans leur conseil** d'administration. Ces chiffres montrent une réelle évolution dans la composition des conseils d'administration, le fait que féminiser son conseil d'administration n'est plus considéré comme une contrainte, certaines sociétés allant bien au-delà du quota de 40% de la loi Copé Zimmermann.

Les femmes sont assez nombreuses dans les conseils pour avoir de l'influence

81% des sociétés du SFB120 ont au moins 4 femmes dans leur conseil d'administration (sachant que la taille moyenne des conseils d'administration est de 12,5 sans compter les administrateurs représentant les salariés). Nous sommes au-dessus du seuil critique évoqué par la littérature académique (Torchia et al., 2011) pour permettre l'expression de ces administratrices.

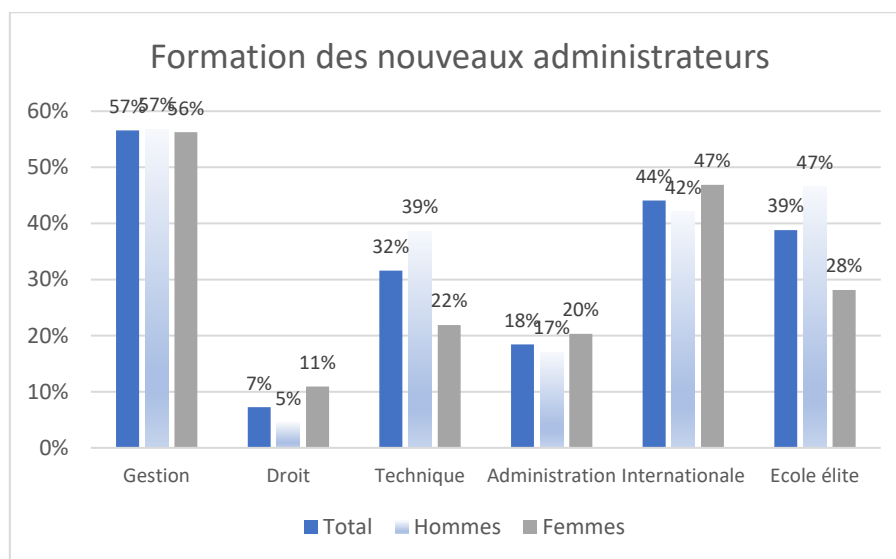
Toujours peu de jeunes nouveaux administrateurs

Le **rajeunissement des conseils d'administration n'est toujours pas d'actualité, les moins de 41 ans** ne représentent que **4% des nouveaux élus en 2021**. C'est la tranche d'âge 51-60 ans qui progresse le plus, 47% des administrateurs nommés en font partie.

Des critères de recrutement liés à la formation qui sont stables

La formation en gestion, bien qu'en baisse (57% en 2021 contre 65% en 2020), et la formation internationale (44%, stable) demeurent des critères forts pour le recrutement des nouveaux administrateurs, quel que soit le genre.

Les candidats issus de formations dans des écoles d'élite sont toujours privilégiés (39%), avec une légère baisse par rapport à 2020 (44%), mais leur proportion est stable chez les hommes (47%), c'est pour les femmes recrutées que la baisse est observée (28% contre 39% en 2020).



36% des femmes nommées administratrices ont une expérience de CEO

47% des nouveaux administrateurs ont eu une expérience de CEO (43% en 2020). C'est également un critère important de recrutement, stable pour les hommes (58% en 2021, 55% en 2020), en progression chez les nouvelles administratrices après une année 2020 en baisse (27%), pour revenir aux niveaux des années antérieures (36% en 2021).

Plus de femmes ayant une expérience en ministère

La proportion d'élus ayant une expérience en ministère est en légère hausse (23%), confirmant l'importance des réseaux soulignées dans l'étude de l'année passée. Cette hausse est due aux femmes recrutées (25% contre 17% en 2020), alors qu'elle baisse chez les hommes (22% contre 25%).

Léger retrait de l'expérience en finance, hausse des profils RH et production chez les femmes

Les profils RH, jusque-là peu représentés, alors que leurs compétences apparaissent tout à fait pertinentes en conseil d'administration, progressent : 7% des nouveaux administrateurs, grâce aux administratrices nommées (16%, contre 5% en 2020). L'expérience en production augmente chez les élues (de 9 à 19%) mais baisse chez les hommes (25% contre 30%). Les profils finance femmes de ce fait diminuent à 45%, contre 51% pour les hommes.

La part des femmes élues déjà administratrices est supérieure à celle des hommes nommés

Les réseaux d'administrateurs ont été longtemps masculins, notamment parce que l'expérience comme administrateur est un critère fort de sélection et que les hommes étaient très majoritaires dans les conseils d'administration. Avec la loi Copé Zimmermann, les conseils se sont ouverts aux femmes, leur apportant cette expérience recherchée pour des mandats dans d'autres sociétés. Dix ans après la promulgation de la loi, le phénomène de genre s'est inversé et les femmes nommées en 2021, pour la deuxième année consécutive, sont davantage issues des réseaux d'administrateurs (61%) que les hommes (58%). La baisse de la part de mandats disponibles pour les hommes explique également qu'ils soient moins nombreux aujourd'hui à avoir cette expérience.